

États financiers intermédiaires consolidés résumés non audités de

ROGERS SUGAR INC.

Trimestres clos le 28 décembre 2019 et le 29 décembre 2018

(aucun audit ni examen des présents n'a été réalisé par les auditeurs externes indépendants de la Société)

ROGERS SUGAR INC.

(non audité)

États intermédiaires consolidés résumés du résultat net et du résultat global

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

<i>États intermédiaires consolidés résumés du résultat net</i>	Trimestres clos les	
	28 décembre 2019	29 décembre 2018
Produits (note 17)	209 316 \$	206 022 \$
Coût des ventes	170 270	171 473
Marge brute	39 046	34 549
Charges administratives et de vente	8 270	7 795
Frais de distribution	4 025	3 772
	12 295	11 567
Résultat des activités d'exploitation	26 751	22 982
Produits financiers (note 5)	(66)	(98)
Charges financières (note 5)	4 947	4 740
Charges financières nettes (note 5)	4 881	4 642
Bénéfice avant impôt sur le résultat	21 870	18 340
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat		
Exigible	5 430	6 260
Différé	476	(1 331)
	5 906	4 929
Bénéfice net	15 964 \$	13 411 \$
Bénéfice net par action (note 12)		
De base	0,15 \$	0,13 \$
Dilué	0,14 \$	0,12 \$

<i>États intermédiaires consolidés résumés du résultat global</i>	Trimestres clos les	
	28 décembre 2019	29 décembre 2018
Bénéfice net	15 964 \$	13 411 \$
Autres éléments du résultat global		
Éléments qui pourraient être reclassés par la suite dans le résultat net		
Couvertures de flux de trésorerie (note 7)	575	(2 349)
Impôt relatif aux autres éléments du résultat global (note 7)	(149)	622
Écarts de conversion	(247)	976
	179	(751)
Bénéfice net et résultat global pour la période	16 143 \$	12 660 \$

Les notes afférentes aux présents états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités en font partie intégrante.

ROGERS SUGAR INC.

(non audité)

États intermédiaires consolidés résumés de la situation financière

(en milliers de dollars)

	28 décembre 2019	28 septembre 2019	29 décembre 2018
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie	2 607 \$	284 \$	7 494 \$
Clients et autres débiteurs	89 642	85 823	80 330
Stocks (note 6)	166 694	182 359	173 312
Charges payées d'avance	4 091	4 162	3 436
Impôt sur le résultat à recevoir	908	1 977	—
Instruments financiers dérivés (note 7)	1 301	931	706
Total des actifs courants	265 243	275 536	265 278
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	221 104	220 408	211 373
Actifs au titre de droits d'utilisation (note 3)	20 537	—	—
Immobilisations incorporelles	34 446	35 444	38 221
Autres actifs	895	928	934
Actifs d'impôt différé	19 571	19 684	13 644
Instruments financiers dérivés (note 7)	—	21	713
Goodwill	283 007	283 007	333 007
Total des actifs non courants	579 560	559 492	597 892
Total des actifs	844 803 \$	835 028 \$	863 170 \$
Passifs et capitaux propres			
Passifs courants			
Découvert bancaire	1 554 \$	8 325 \$	229 \$
Facilité de crédit renouvelable (note 8)	33 000	17 000	34 000
Fournisseurs et autres créditeurs	98 066	117 735	84 841
Impôt sur le résultat à payer	—	—	2 875
Provisions	602	878	1 005
Obligations locatives (note 9)	3 053	139	50
Instruments financiers dérivés (note 7)	1 102	615	3 955
Total des passifs courants	137 377	144 692	126 955
Passifs non courants			
Facilité de crédit renouvelable (note 8)	155 000	160 000	160 000
Avantages du personnel	52 073	51 810	31 671
Provisions	819	819	1 174
Instruments financiers dérivés (note 7)	3 413	4 677	3 717
Obligations locatives (note 9)	17 162	742	917
Débtentures convertibles subordonnées non garanties (note 10)	144 438	144 230	142 868
Passifs d'impôt différé	43 138	42 626	42 963
Total des passifs non courants	416 043	404 904	383 310
Total des passifs	553 420 \$	549 596 \$	510 265 \$
Capitaux propres			
Capital social (note 11)	100 567	100 522	100 639
Surplus d'apport	300 670	300 626	300 487
Composante capitaux propres des débtentures convertibles subordonnées non garanties (note 10)	5 085	5 085	5 085
Déficit	(103 971)	(109 654)	(59 211)
Cumul des autres éléments du résultat global	(10 968)	(11 147)	5 905
Total des capitaux propres	291 383	285 432	352 905
Total des passifs et des capitaux propres	844 803 \$	835 028 \$	863 170 \$

Les notes afférentes aux présents états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités en font partie intégrante.

ROGERS SUGAR INC.

(non audité)

États intermédiaires consolidés résumés des variations des capitaux propres

(en milliers de dollars, sauf les nombres d'actions)

Pour le trimestre clos le 28 décembre 2019									
	Nombre d'actions	Actions ordinaires	Surplus d'apport	Composante capitaux propres des débetures convertibles	Cumul du profit latent sur les régimes d'avantages du personnel	Cumul du profit (de la perte) sur les couvertures de flux de trésorerie	Cumul des écarts de conversion	Déficit	Total
		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 28 septembre 2019	104 885 464	100 522	300 626	5 085	(8 638)	(3 248)	739	(109 654)	285 432
Bénéfice net pour la période	—	—	—	—	—	—	—	15 964	15 964
Dividendes (note 11)	—	—	—	—	—	—	—	(9 423)	(9 423)
Rachat et annulation d'actions (note 11)	(213 294)	(205)	—	—	—	—	—	(858)	(1 063)
Rémunération fondée sur des actions (note 13)	—	—	44	—	—	—	—	—	44
Conversion de débetures convertibles en actions ordinaires (notes 10 et 11)	28 853	250	—	—	—	—	—	—	250
Couvertures de flux de trésorerie, après impôt (note 7)	—	—	—	—	—	426	—	—	426
Écarts de conversion	—	—	—	—	—	—	(247)	—	(247)
Solde au 28 décembre 2019	104 701 023	100 567	300 670	5 085	(8 638)	(2 822)	492	(103 971)	291 383

ROGERS SUGAR INC.

(non audité)

États intermédiaires consolidés résumés des variations des capitaux propres (suite)

(en milliers de dollars, sauf les nombres d'actions)

Pour le trimestre clos le 29 décembre 2018									
	Nombre d'actions	Actions ordinaires	Surplus d'apport	Composante capitaux propres des débiteures convertibles	Cumul du profit latent sur les régimes d'avantages du personnel	Cumul du profit (de la perte) sur les couvertures de flux de trésorerie	Cumul des écarts de conversion	Déficit	Total
Solde au 29 septembre 2018	105 008 070	100 639	300 436	5 085	6 070	272	314	(63 171)	349 645
Bénéfice net pour la période	—	—	—	—	—	—	—	13 411	13 411
Dividendes (note 11)	—	—	—	—	—	—	—	(9 451)	(9 451)
Rémunération fondée sur des actions (note 13)	—	—	51	—	—	—	—	—	51
Couvertures de flux de trésorerie, après impôt (note 7)	—	—	—	—	—	(1 727)	—	—	(1 727)
Écarts de conversion	—	—	—	—	—	—	976	—	976
Solde au 29 décembre 2018	105 008 070	100 639	300 487	5 085	6 070	(1 455)	1 290	(59 211)	352 905

Les notes afférentes aux présents états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités en font partie intégrante.

ROGERS SUGAR INC.

(non audité)

Tableaux intermédiaires consolidés résumés des flux de trésorerie
(en milliers de dollars)

	Pour les trimestres clos les	
	28 décembre 2019	29 décembre 2018
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Bénéfice net	15 964 \$	13 411 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation (note 4)	4 770	3 839
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 4)	952	942
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés comprise dans le coût des ventes	(486)	5 519
Charge d'impôt sur le résultat	5 906	4 929
Cotisations aux régimes de retraite	(1 988)	(1 713)
Charge de retraite	2 251	1 890
Charges financières nettes (note 5)	4 881	4 642
Rémunération fondée sur des actions réglée en titres de capitaux propres (note 13)	44	51
Rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie (note 13)	(3)	49
Profit résultant de la disposition d'immobilisations corporelles	(6)	(16)
Autres	—	4
	32 285	33 547
Variations des éléments suivants :		
Clients et autres débiteurs	(3 841)	1 436
Stocks	15 590	6 402
Charges payées d'avance	71	1 877
Fournisseurs et autres créditeurs	(22 923)	(29 377)
Provisions	(276)	(26)
	(11 379)	(19 688)
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	20 906	13 859
Intérêts payés	(2 450)	(5 947)
Impôt sur le résultat payé	(4 346)	(6 919)
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	14 110	993
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Dividendes payés (note 11)	(9 440)	(9 451)
Diminution du découvert bancaire	(6 771)	(5 240)
Augmentation de la facilité de crédit renouvelable (note 8)	11 000	22 000
Paieement de frais de financement	(16)	—
Paieement au titre des obligations locatives (note 9)	(1 029)	—
Rachat et annulation d'actions (note 11)	(1 063)	—
(Sorties) entrées de trésorerie liées aux activités de financement	(7 319)	7 309
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Entrées d'immobilisations corporelles, après déduction du produit de la disposition	(4 349)	(3 226)
Entrées d'immobilisations incorporelles	—	(2)
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(4 349)	(3 228)
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie	(119)	319
Diminution nette de la trésorerie	2 323	5 393
Trésorerie à l'ouverture de la période	284	2 101
Trésorerie à la clôture de la période	2 607 \$	7 494 \$

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 14)

Les notes afférentes aux présents états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités en font partie intégrante.

1. Entité présentant l'information financière

Rogers Sugar Inc. (« Rogers » ou la « Société ») est une société domiciliée au Canada constituée sous le régime de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Le siège social de Rogers est situé au 123, rue Rogers à Vancouver (Colombie-Britannique) V6B 3V2. Les états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités de Rogers pour les trimestres clos le 28 décembre 2019 et le 29 décembre 2018 comprennent les comptes de Rogers et des filiales qu'elle contrôle directement et indirectement, soit Lantic Inc. (« Lantic ») et The Maple Treat Corporation (« TMTC ») (collectivement, la « Société »). Les activités principales de la Société consistent à raffiner, à emballer et à commercialiser le sucre et les produits de l'érable.

2. Mode de présentation et déclaration de conformité

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités ont été préparés conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, selon les méthodes comptables appliquées par la Société dans ses plus récents états financiers consolidés annuels audités, sauf pour ce qui est de l'adoption de l'IFRS 16, de l'IFRIC 23 et des *Améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2015-2017* comme il est décrit à la note 3 b). Certaines informations, particulièrement celles par voie de notes afférentes, qui sont normalement comprises dans les états financiers consolidés annuels audités préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), ont été omises ou résumées. Les présents états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités ne comprennent donc pas toute l'information requise pour les états financiers consolidés annuels et, par conséquent, ils doivent être lus à la lumière des états financiers consolidés annuels audités et des notes afférentes établis pour l'exercice clos le 28 septembre 2019. Aucun audit ni examen des présents états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités trimestriels n'a été réalisé par les auditeurs externes de la Société et le conseil d'administration en a autorisé la publication le 11 février 2020.

b) Base d'évaluation

Les présents états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des éléments significatifs suivants des états consolidés résumés non audités de la situation financière :

- i) les instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur;
- ii) la rémunération fondée sur des actions réglée en titres de capitaux propres, les droits à l'appréciation d'actions réglés en trésorerie et les unités d'actions liées à la performance réglées en trésorerie sont évalués à la juste valeur;
- iii) le passif au titre des prestations définies est comptabilisé comme étant le montant total net de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies, diminué du total de la juste valeur des actifs des régimes et des coûts des services passés non comptabilisés;

2. Mode de présentation et déclaration de conformité (suite)

b) Base d'évaluation (suite)

- iv) les actifs acquis et les passifs repris dans le cadre de regroupements d'entreprises sont évalués à la juste valeur à la date d'acquisition, déduction faite de toute perte de valeur subséquente, le cas échéant.

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les présents états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités sont présentés en dollars canadiens, le dollar canadien étant la monnaie fonctionnelle de la Société. Toutes les informations financières présentées en dollars canadiens ont été arrondies au millier de dollars près, sauf indication contraire et pour les montants par action.

d) Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement des présents états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur la valeur comptable des actifs et des passifs, sur les informations relatives aux actifs et aux passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur la valeur comptable des produits et des charges de l'exercice en question.

Dans le cadre de l'établissement des présents états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités, les jugements importants posés par la direction dans l'application des méthodes comptables de la Société ainsi que les principales sources d'estimation relative à l'incertitude sont les mêmes que ceux appliqués et décrits dans les états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice clos le 28 septembre 2019.

3. Principales méthodes comptables

a) Méthode de consolidation

i) Filiales

Les états financiers consolidés comprennent la Société et la filiale qu'elle contrôle, à savoir Lantic Inc. (« Lantic ») et ses filiales, soit TMTC et Highland Sugarworks Inc. (« Highland ») (les deux dernières sociétés ci-après collectivement désignées par « TMTC »). Le contrôle existe lorsque la Société est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date de prise de contrôle, jusqu'à la date de la perte de ce contrôle. Les conventions comptables des filiales ont été harmonisées avec celles de la Société.

Les soldes et les transactions intersociétés, ainsi que les profits et pertes latents qui découlent de transactions intersociétés, sont éliminés aux fins de l'établissement des états financiers consolidés.

3. Principales méthodes comptables (suite)

b) Nouvelles normes et interprétations adoptées

Les principales méthodes comptables présentées dans les états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice clos le 28 septembre 2019 ont été appliquées uniformément lors de l'établissement des présents états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités, sauf pour ce qui suit.

i) IFRS 16, *Contrats de location*

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location*. Cette nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019.

La Société a adopté l'IFRS 16 en date du 29 septembre 2019 (date de l'application initiale de la norme) au moyen d'une application rétrospective modifiée. Par conséquent, les chiffres comparatifs en date du 28 septembre 2019 et pour l'exercice clos à cette date et ceux en date du 29 décembre 2018 et pour le trimestre clos à cette date n'ont pas été retraités et leur présentation se fait donc encore aux termes de l'IAS 17 et de l'IFRIC 4.

La Société a choisi d'utiliser à la date de l'application initiale de la norme la mesure de simplification qui prévoit une exception quant au maintien de l'évaluation effectuée antérieurement aux termes de l'IAS 17 et de l'IFRIC 4 qui a permis d'identifier les transactions qui constituent des contrats de location. La Société a appliqué la définition d'un contrat de location établie aux termes de l'IFRS 16 aux contrats qu'elle a conclus ou modifiés depuis le 29 septembre 2019.

Lors de la transition, la Société a utilisé les mesures de simplification suivantes au moment d'appliquer l'IFRS 16 aux contrats de location qui avaient été classés antérieurement en tant que contrats de location simple aux termes de l'IAS 17.

- Au lieu d'effectuer un test de dépréciation, la Société s'est appuyée sur l'évaluation qu'elle a faite de sa provision pour les contrats de location déficitaires aux termes de l'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*. La Société a ajusté les actifs au titre des droits d'utilisation à la date d'application initiale du montant comptabilisé dans l'état consolidé de la situation financière au titre de sa provision pour les contrats de location déficitaires immédiatement avant la date d'application initiale.
- La Société a comptabilisé les contrats de location qui expireront à l'intérieur des 12 mois suivant la date de l'application initiale comme s'il s'agissait de contrats de location à court terme.
- La Société a utilisé des connaissances acquises a posteriori pour déterminer la durée d'un contrat de location à la date d'application initiale.

3. Principales méthodes comptables (suite)

b) Nouvelles normes et interprétations adoptées (suite)

i) IFRS 16, *Contrats de location* (suite)

La Société a procédé à l'application rétrospective modifiée, sans retraitement de la période comparative, selon laquelle l'actif au titre du droit d'utilisation est évalué à un montant équivalent à l'obligation locative. Ainsi, au 29 septembre 2019, la Société a comptabilisé des actifs au titre de droits d'utilisation de 11,0 millions de dollars et des obligations locatives de 11,0 millions de dollars. Au moment d'évaluer les obligations locatives, la Société a calculé la valeur actualisée des paiements de loyers futurs à l'aide de son taux d'emprunt marginal en vigueur au 29 septembre 2019, soit 4,40 %. Au cours du trimestre clos le 28 décembre 2019, la Société a comptabilisé une somme additionnelle de 9,2 millions de dollars relativement aux actifs au titre de droits d'utilisation et aux obligations locatives, un amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation de 0,7 million de dollars et un accroissement des intérêts de 0,2 million de dollars sur la valeur actualisée des obligations locatives par suite de l'adoption de l'IFRS 16.

Le tableau suivant présente un sommaire de l'incidence de l'adoption sur certains éléments du bilan consolidé de la Société au 29 septembre 2019.

	28 septembre 2019	Ajustements transitoires	29 septembre 2019
	\$	\$	\$
Immobilisations corporelles	220 408	(1 059)	219 349
Actifs au titre de droits d'utilisation	–	12 094	12 094
Obligations liées aux contrats de location-financement – passifs courants	139	(139)	–
Obligations locatives – passifs courants	–	2 596	2 596
Obligations liées aux contrats de location-financement – passifs non courants	742	(742)	–
Obligations locatives – passifs non courants	–	9 320	9 320

Le tableau suivant présente le rapprochement des obligations de la Société au 28 septembre 2019 découlant de contrats de location simple, lesquelles ont déjà été présentées dans les états financiers consolidés annuels audités de la Société, avec les obligations locatives comptabilisées lors de l'application initiale de l'IFRS 16 au 29 septembre 2019.

	\$
Engagements découlant de contrats de location simple au 28 septembre 2019	20 930
Obligations liées aux contrats de location-financement au 28 septembre 2019	881
Engagements découlant de contrats de location qui sont entrés en vigueur après la date de l'application initiale	(9 349)
Exception prévue pour la comptabilisation des contrats de location à court terme	(263)
Actualisation au moyen du taux d'emprunt marginal en vigueur au 29 septembre 2019	(2 214)
Options de prolongation que la Société a la certitude raisonnable d'exercer	3 240
Autres	(1 309)
Obligations locatives au 29 septembre 2019	11 916

3. Principales méthodes comptables (suite)

b) Nouvelles normes et interprétations adoptées (suite)

i) IFRS 16, *Contrats de location* (suite)

Le tableau suivant présente un sommaire du rapprochement des actifs au titre de droits d'utilisation pour la période allant de la date d'application initiale jusqu'au 28 décembre 2019.

	\$
Actifs au titre de droits d'utilisation au 28 septembre 2019	—
Reclassement depuis les immobilisations corporelles	1 059
Entrées au 29 septembre 2019 (date de l'application initiale)	11 035
Entrées au cours de la période	9 151
Amortissement	(708)
Actifs au titre de droits d'utilisation au 28 décembre 2019	20 537

Le tableau suivant présente un sommaire du rapprochement des obligations locatives pour la période allant de la date d'application initiale jusqu'au 28 décembre 2019.

	\$
Obligations locatives au 28 septembre 2019	—
Reclassement depuis les obligations liées aux contrats de location-financement	881
Entrées au 29 septembre 2019 (date de l'application initiale)	11 035
Entrées au cours de la période	9 151
Paiement au titre des obligations locatives	(1 029)
Accroissement des intérêts	177
Obligations locatives au 28 décembre 2019	20 215

Par suite de l'adoption de l'IFRS 16, la Société a mis à jour ses méthodes comptables applicables aux contrats de location comme suit.

La Société comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative selon la valeur actuelle des paiements de loyers futurs lorsqu'un actif loué est mis à la disposition de la Société. Les paiements de loyers comprennent les paiements de loyers fixes, les paiements fixes de loyers en substance et les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, diminués de tout avantage incitatif à la location à recevoir. Les paiements de loyers sont actualisés selon le taux d'intérêt implicite du contrat de location ou le taux d'emprunt marginal du preneur. En général, la Société utilise le taux d'emprunt marginal du preneur pour mesurer la valeur actualisée. Les paiements de loyers sont actualisés sur la durée du contrat de location, ce qui comprend la durée fixe et les options de renouvellement que la Société a la certitude raisonnable d'exercer. Les paiements de loyers sont répartis entre les obligations locatives et les charges financières, lesquelles sont comptabilisées pour la durée du contrat de location dans les charges locatives de l'état consolidé du résultat net et du résultat global.

3. Principales méthodes comptables (suite)**b) Nouvelles normes et interprétations adoptées (suite)****i) IFRS 16, *Contrats de location* (suite)**

Si un contrat comprend des composantes locatives et des composantes non locatives, la Société répartira la contrepartie prévue au contrat entre toutes les composantes locatives sur la base de leur prix distinct relatif et du prix distinct de l'ensemble des composantes non locatives. La proportion des prix distincts relatifs est déterminée en maximisant le cours le plus observable pour un bien ou un service similaire.

Les paiements de loyers pour les actifs exemptés aux termes de l'exemption à court terme et les paiements variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux sont comptabilisés dans les charges administratives et de vente ou les frais de distribution à mesure qu'ils sont engagés.

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût, diminués du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, et ajustés pour tenir compte de la réévaluation des obligations locatives. Le coût s'entend de l'évaluation initiale de l'obligation locative majorée des coûts directs initiaux et des paiements de loyers effectués au plus tard à la date de début. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont amortis selon le mode linéaire sur la durée la plus courte entre la durée du contrat de location et la durée d'utilité.

ii) IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux*

Le 7 juin 2017, l'IASB a publié l'interprétation IFRIC 23, *Incertitude relativement aux traitements fiscaux*.

L'interprétation énonce les critères de comptabilisation des passifs et actifs d'impôt exigible et différé dans les cas où il existe des incertitudes relativement aux traitements fiscaux.

L'interprétation s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. L'application anticipée est autorisée.

L'interprétation exige d'une entité :

- qu'elle détermine si elle doit tenir compte de certains traitements fiscaux séparément ou s'ils devraient plutôt être regroupés, en fonction de la méthode offrant les meilleures prévisions quant au dénouement de l'incertitude;
- qu'elle comptabilise une incertitude relative au montant de l'impôt à payer (ou à recouvrer) s'il est probable qu'elle payera (ou recouvrera) un montant au titre de l'incertitude; et
- qu'elle évalue une incertitude fiscale en fonction du montant le plus probable ou de la valeur attendue, selon la méthode fournissant la meilleure prévision du montant à payer (à recouvrer).

La Société a adopté l'interprétation lors de l'établissement de ses états financiers intermédiaires consolidés de l'exercice ouvert le 29 septembre 2019. L'adoption de l'interprétation n'a eu aucune incidence sur les états financiers intermédiaires consolidés.

3. Principales méthodes comptables (suite)

b) Nouvelles normes et interprétations adoptées (suite)

iii) *Améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2015-2017*

Le 12 décembre 2017, l'IASB a publié des modifications à portée restreinte visant trois normes dans le cadre de son processus d'améliorations annuelles.

Les modifications s'appliquent à compter du 1^{er} janvier 2019, l'application anticipée étant autorisée. Chacune de ces normes révisées comporte des dispositions transitoires qui lui sont propres.

Les normes suivantes ont fait l'objet d'une révision.

- IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, et IFRS 11, *Partenariats* – afin de clarifier la façon dont une entreprise comptabilise une hausse de sa participation dans une entreprise commune répondant à la définition d'entreprise;
- IAS 12, *Impôts sur le résultat* – afin de clarifier le fait que toutes les incidences fiscales liées aux dividendes sont comptabilisées de manière uniforme avec les transactions qui ont généré le bénéfice distribuable – par exemple, dans le résultat net, dans les autres éléments du résultat global ou dans les capitaux propres;
- IAS 23, *Coûts d'emprunt* – afin de clarifier le fait que les emprunts spécifiques, par exemple les fonds empruntés précisément pour financer la construction d'un actif admissible, sont transférés dans le portefeuille d'emprunt général une fois la construction de l'actif admissible achevée.

La Société a adopté les modifications lors de l'établissement de ses états financiers intermédiaires consolidés de l'exercice ouvert le 29 septembre 2019. L'adoption des modifications n'a eu aucune incidence sur les états financiers intermédiaires consolidés.

3. Principales méthodes comptables (suite)

c) Nouvelles normes et interprétations n'ayant pas encore été adoptées

Un certain nombre de nouvelles normes et de normes et interprétations modifiées ne s'appliquent pas encore à la période close le 28 décembre 2019 et n'ont pas été appliquées lors de l'établissement des présents états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités. Les nouvelles normes ainsi que les normes et interprétations modifiées faisant actuellement l'objet d'un examen sont les suivantes.

i) Modifications des références au Cadre conceptuel dans les normes IFRS

Le 29 mars 2018, l'IASB a publié une version révisée du *Cadre conceptuel de l'information financière* (le « Cadre ») qui sous-tend les normes IFRS. De plus, l'IASB a mis à jour les références au Cadre figurant dans les normes IFRS en publiant le document *Modifications des références au Cadre conceptuel dans les normes IFRS* (les « Modifications »).

Les deux documents entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2020. L'application anticipée est autorisée.

La Société n'a pas l'intention d'adopter les Modifications lors de l'établissement de ses états financiers consolidés avant l'exercice qui sera ouvert le 4 octobre 2020. La Société ne s'attend pas à ce que les modifications aient une incidence significative sur ses états financiers consolidés.

4. Charges d'amortissement

Les charges d'amortissement ont été imputées aux états intermédiaires consolidés résumés non audités du résultat net et du résultat global de la façon suivante.

	Pour les trimestres clos les	
	28 décembre 2019	29 décembre 2018
	\$	\$
Amortissement des immobilisations corporelles		
Coût des ventes	3 930	3 707
Charges administratives et de vente	132	132
	4 062	3 839
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation		
Coût des ventes	451	—
Frais de distribution	257	—
	708	—
Amortissement des immobilisations incorporelles		
Charges administratives et de vente	952	942
Charges d'amortissement totales	5 722	4 781

5. Produits financiers et charges financières

Comptabilisés dans le bénéfice net

	Pour les trimestres clos les	
	28 décembre	29 décembre
	2019	2018
	\$	\$
Variation nette de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt (note 7)	66	98
Produits financiers	66	98
Charges d'intérêts sur les débentures convertibles subordonnées non garanties, y compris la charge de désactualisation ¹⁾	2 098	2 087
Intérêts sur la facilité de crédit renouvelable	1 700	1 735
Autres charges d'intérêts	676	624
Amortissement des frais de financement différés	296	294
Accroissement des intérêts sur la valeur actualisée des obligations locatives	177	—
Charges financières	4 947	4 740
Charges financières nettes comptabilisées dans le bénéfice net	4 881	4 642

1) Comprend une charge de désactualisation de 211 \$ pour le trimestre clos le 28 décembre 2019 (200 \$ au 29 décembre 2018).

6. Stocks

Au cours du trimestre clos le 28 décembre 2019, les stocks comptabilisés dans le coût des ventes se sont chiffrés à 172,8 millions de dollars (169,0 millions de dollars pour le trimestre clos le 29 décembre 2018).

7. Instruments financiers

Les informations concernant l'exposition aux risques, en particulier le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque lié aux actions, sont présentées dans les états financiers consolidés annuels de l'exercice clos le 28 septembre 2019. L'exposition aux risques de la Société n'a pas changé de façon importante au cours du trimestre clos le 28 décembre 2019.

Pour ce qui est des actifs financiers et des passifs financiers évalués au coût amorti au 28 décembre 2019, la Société a déterminé que la valeur comptable de ses actifs financiers à court terme et de ses passifs financiers à court terme avoisinait la juste valeur de ceux-ci en raison des durées relativement courtes de ces instruments.

7. Instruments financiers (suite)

Le détail des profits ou des pertes inscrits au cours de l'exercice dans le cadre de l'évaluation à la valeur de marché de tous les instruments financiers dérivés en circulation et instruments dérivés incorporés en circulation à la clôture de la période est fourni ci-après. Les montants au titre des contrats à terme normalisés sur le sucre (lesquels contrats sont des instruments financiers dérivés) dans ce tableau sont présentés après compensation des marges de variation payées aux courtiers ou reçues de ces derniers à la clôture de la période considérée. Les contrats à terme normalisés sur le gaz naturel et sur le sucre ont été évalués à la valeur de marché au moyen des valeurs à la cote publiées pour ces marchandises, alors que les contrats de change à terme ont été évalués à la valeur de marché au moyen des taux publiés par l'institution financière constituant la contrepartie à ces contrats.

Les calculs de la juste valeur des contrats sur le gaz naturel, des contrats de change à terme et des swaps de taux d'intérêt comprennent un ajustement lié au risque de crédit de la Société ou de la contrepartie, selon le cas.

Le tableau qui suit présente la valeur comptable des instruments financiers dérivés de la Société au 28 décembre 2019, au 28 septembre 2019 et au 29 décembre 2018.

	Actifs financiers		Passifs financiers	
	Courants	Non courants	Courants	Non courants
	28 décembre 2019		28 décembre 2019	
	\$	\$	\$	\$
Instruments financiers dérivés évalués à la juste valeur par le biais du résultat net :				
Contrats à terme normalisés sur le sucre	75	—	—	30
Contrats de change à terme	849	—	—	108
Instruments financiers dérivés désignés comme instruments de couverture de flux de trésorerie efficaces :				
Contrats à terme normalisés sur le gaz naturel	—	—	1 102	3 273
Swaps de taux d'intérêt	377	—	—	2
	1 301	—	1 102	3 413

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités (suite)
(en milliers de dollars, sauf indication contraire et pour les montants par action)

7. Instruments financiers (suite)

	Actifs financiers		Passifs financiers			Actifs financiers		Passifs financiers	
	Courants	Non courants	Courants	Non courants		Courants	Non courants	Courants	Non courants
	28 septembre 2019					29 décembre 2018			
	\$	\$	\$	\$		\$	\$	\$	\$
Instruments financiers dérivés évalués à la juste valeur par le biais du résultat net									
Contrats à terme normalisés sur le sucre	27	—	—	59		150	—	—	113
Contrats de change à terme	673	21	13	328		—	—	1 545	926
Instruments financiers dérivés désignés comme instruments de couverture de flux de trésorerie efficaces									
Contrats à terme normalisés sur le gaz naturel	—	—	602	2 956		—	—	2 410	2 678
Swaps de taux d'intérêt	231	—	—	1 334		556	713	—	—
	931	21	615	4 677		706	713	3 955	3 717

	Pour les trimestres clos les					
	Montant imputé au coût des ventes		Montant imputé aux produits financiers		Autres éléments du résultat global	
	Profit (perte) latent(e)					
	28 décembre 2019	29 décembre 2018	28 décembre 2019	29 décembre 2018	28 décembre 2019	29 décembre 2018
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Instruments financiers dérivés évalués à la juste valeur par le biais du résultat net :						
Contrats à terme normalisés sur le sucre	2 488	333	—	—	—	—
Contrats de change à terme	(276)	(3 484)	—	—	—	—
Instruments financiers dérivés désignés comme instruments de couverture de flux de trésorerie efficaces :						
Contrats à terme normalisés sur le gaz naturel	7	389	—	—	(825)	(1 045)
Swaps de taux d'intérêt	—	—	66	98	1 400	(1 304)
	2 219	(2 762)	66	98	575	(2 349)

7. Instruments financiers (suite)

Le tableau qui suit présente un sommaire des composantes des instruments de couverture des autres éléments du résultat global de la Société au 28 décembre 2019 et au 29 décembre 2018.

	28 décembre 2019			29 décembre 2018		
	Contrats à terme normalisés sur le gaz naturel	Swap de taux d'intérêt	Total	Contrats à terme normalisés sur le gaz naturel	Swap de taux d'intérêt	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde d'ouverture des autres éléments du résultat global	(2 751)	(1 740)	(4 491)	(2 679)	3 049	370
Impôt sur le résultat	204	1 039	1 243	712	(810)	(98)
Solde d'ouverture des autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt sur le résultat	(2 547)	(701)	(3 248)	(1 967)	2 239	272
Variation de la juste valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(818)	1 466	648	(657)	(1 205)	(1 862)
Montants reclassés dans le résultat net	(7)	(66)	(73)	(389)	(98)	(487)
Impôt sur le résultat	214	(363)	(149)	277	345	622
Solde de clôture des autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt sur le résultat	(3 158)	336	(2 822)	(2 736)	1 281	(1 455)

Pour le trimestre clos le 28 décembre 2019, les dérivés désignés comme instruments de couverture de flux de trésorerie étaient considérés comme pleinement efficaces et aucune partie inefficace n'a été comptabilisée dans le résultat net.

Des pertes nettes d'environ 0,5 million de dollars présentées dans le cumul des autres éléments du résultat global devraient être reclassées dans le résultat net au cours des douze prochains mois.

La Société a conclu un swap de taux d'intérêt au cours du trimestre considéré. Le swap, qui correspond à un montant notionnel de 20,0 millions de dollars, s'étend sur 5 ans, est assorti d'un taux de 1,68 % et entre en vigueur le 3 octobre 2019.

Les montants notionnels globaux de tous les swaps de taux d'intérêt sont les suivants.

Exercice au cours duquel a eu lieu la conclusion du contrat	Période	Valeur totale (\$)
Exercice 2015	28 juin 2018 au 28 juin 2020 – 1,959 %	30 000
Exercice 2017	29 mai 2017 au 28 juin 2022 – 1,454 %	20 000
Exercice 2017	1 ^{er} septembre 2017 au 28 juin 2022 – 1,946 %	30 000
Exercice 2017	29 juin 2020 au 29 juin 2022 – 1,733 %	30 000
Exercice 2019	12 mars 2019 au 28 juin 2024 – 2,08 %	20 000
Exercice 2019	28 juin 2022 au 28 juin 2024 – 2,17 %	80 000
Exercice 2020	3 octobre 2019 au 28 juin 2024 – 1,68 %	20 000

8. Facilité de crédit renouvelable

Compte tenu de sa facilité de crédit renouvelable modifiée, de ses emprunts supplémentaires effectués en vertu de l'option accordéon et de ses emprunts supplémentaires effectués en vertu de l'option accordéon pour TMTC, la Société dispose d'un fonds de roulement totalisant 265,0 millions de dollars aux termes duquel elle peut emprunter des fonds au taux préférentiel, au TIOL ou au taux des acceptations bancaires, majoré de 20 à 250 points de base, si elle respecte certains ratios financiers.

Certains actifs de la Société, notamment des comptes clients, des stocks et des immobilisations corporelles, ont été donnés en garantie quant à la facilité de crédit renouvelable. Au 28 décembre 2019, des actifs de 423,2 millions de dollars ont été donnés en garantie (422,2 millions de dollars au 28 septembre 2019 et 393,1 millions de dollars au 29 décembre 2018).

La facilité de crédit renouvelable modifiée arrivera à échéance le 28 juin 2024.

Les montants suivants étaient impayés aux dates indiquées ci-après.

	28 décembre 2019	28 septembre 2019	29 décembre 2018
	\$	\$	\$
Montant impayé sur la facilité de crédit renouvelable			
Courant	33 000	17 000	34 000
Non courant	155 000	160 000	160 000
	188 000	177 000	194 000

La valeur comptable de la facilité de crédit renouvelable avoisine la juste valeur de celle-ci, puisque les emprunts portent intérêt à des taux variables.

9. Obligations locatives

Les contrats de location de la Société visent essentiellement les entrepôts, les biens nécessaires à l'exploitation, les wagons et le matériel de production.

Le tableau suivant présente les obligations locatives inscrites à l'état consolidé de la situation financière au 28 décembre 2019.

	28 décembre 2019	28 septembre 2019	29 décembre 2018
	\$	\$	\$
Courant	3 053	—	—
Non courant	17 162	—	—
	20 215	—	—

9. Obligations locatives (suite)

Certains contrats de location comportent des options de prolongation ou de résiliation que la Société peut exercer avant la fin de la période pendant laquelle le contrat est non résiliable. La Société a exercé son jugement pour déterminer la durée des contrats assortis d'options de renouvellement ou de résiliation et elle a tenu compte dans son évaluation des obligations locatives de toute option de renouvellement ou de résiliation qu'elle a la certitude raisonnable d'exercer. La Société réévalue si elle a la certitude raisonnable d'exercer ces options, s'il se produit un événement ou un changement de circonstances important qui a une incidence sur l'appréciation initiale.

Les charges liées aux contrats de location à court terme et aux contrats de location dont la valeur de l'actif sous-jacent est faible ont été négligeables pour le trimestre clos le 28 décembre 2019.

La sortie de trésorerie totale liée aux contrats de location (y compris les intérêts) pour le trimestre clos le 28 décembre 2019 s'est élevée à 1,0 million de dollars et cette somme a été incluse dans les sorties de trésorerie liées aux activités de financement.

10. Débentures convertibles subordonnées non garanties

Les débentures convertibles en circulation sont présentées dans le tableau suivant.

	28 décembre 2019	28 septembre 2019	29 décembre 2018
	\$	\$	\$
Sixième série	57 425	57 500	57 500
Septième série	97 575	97 750	97 750
Total de la valeur nominale	155 000	155 250	155 250
Moins les frais de financement différés	(5 253)	(5 500)	(6 241)
Moins la composante capitaux propres	(6 930)	(6 930)	(6 930)
Charge de désactualisation liée à la composante capitaux propres	1 621	1 410	789
Total de la valeur comptable – non courant	144 438	144 230	142 868

Au 28 décembre 2019, la juste valeur des débentures de sixième et de septième séries s'établissait approximativement à 157,3 millions de dollars selon le cours de celles-ci.

11. Capital social et autres composantes des capitaux propres

Au 28 décembre 2019, un total de 104 701 023 actions ordinaires (104 885 464 au 28 septembre 2019 et 105 008 070 au 29 décembre 2018) étaient en circulation.

Au cours de la période à l'étude, des débentures de sixième série correspondant à une somme de 75 \$, et des débentures de septième série correspondant à une somme de 175 \$ ont été converties par les porteurs de titres en un total de 9 079 et 19 774 actions ordinaires, respectivement. Ces conversions sont des transactions sans effet sur la trésorerie et, par conséquent, elles ne figurent pas dans le tableau intermédiaire consolidé résumé non audité des flux de trésorerie.

11. Capital social et autres composantes des capitaux propres (suite)

Le 22 mai 2019, la Société a reçu l'approbation de la Bourse de Toronto pour procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités (l'« offre publique de rachat de 2019 »). La Société peut racheter jusqu'à concurrence de 1 500 000 actions ordinaires aux termes de cette offre qui a commencé le 24 mai 2019 et peut se poursuivre jusqu'au 23 mai 2020. Au cours de la période considérée, la Société a racheté 213 294 actions ordinaires d'une valeur comptable de 205 \$, pour une contrepartie en trésorerie totale de 1 063 \$. L'excédent du prix d'achat sur la valeur comptable des actions, soit 858 \$, a été porté au déficit. Toutes les actions rachetées ont été annulées. En outre, la Société a conclu une convention d'achat d'actions automatique avec Scotia Capitaux Inc. dans le cadre de l'offre publique de rachat de 2019. Aux termes de la convention, Scotia Capitaux peut acquérir, à son gré, des actions ordinaires pour le compte de la Société durant certaines périodes d'interdiction d'opérations, sous réserve du respect de certains paramètres visant le cours des actions et leur nombre.

La Société a déclaré un dividende trimestriel de 0,09 \$ par action pour les trimestres clos le 28 décembre 2019 et le 29 décembre 2018. Ces dividendes se chiffrent comme suit.

	28 décembre 2019	29 décembre 2018
	\$	\$
Dividendes	9 423	9 451

12. Bénéfice par action

Le rapprochement du bénéfice de base et dilué par action est le suivant.

	Pour les trimestres clos les	
	28 décembre 2019	29 décembre 2018
	\$	\$
Bénéfice de base par action		
Bénéfice net	15 964	13 411
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	104 822 645	105 008 070
Bénéfice de base par action	0,15	0,13
Bénéfice dilué par action :		
Bénéfice net	15 964	13 411
Plus l'incidence des débentures convertibles subordonnées non garanties et des options sur actions	1 531	1 524
	17 495	14 935
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation :		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (de base)	104 822 645	105 008 070
Plus l'incidence des débentures convertibles subordonnées non garanties et des options sur actions	17 977 603	18 006 457
	122 800 248	123 014 527
Bénéfice dilué par action	0,14	0,12

Pour les trimestres clos le 28 décembre 2019 et le 29 décembre 2018, les options sur actions ont été exclues du calcul du bénéfice dilué par action, celles-ci étant réputées avoir un effet antidilutif.

13. Rémunération fondée sur des actions**a) Rémunération fondée sur des actions réglée en titres de capitaux propres**

La Société a réservé pour émission un total de 4 000 000 d'actions ordinaires (4 000 000 d'actions ordinaires au 28 septembre 2019 et 4 000 000 d'actions ordinaires au 29 décembre 2018) d'un prix égal au cours moyen des opérations effectuées pendant les cinq jours de bourse précédant la date d'attribution. Les options peuvent être exercées jusqu'à concurrence de 20 % des actions visées par les options par année, et ce, à partir de la date du premier anniversaire de l'attribution des options, et elles viendront à échéance après dix ans. Dans le cas d'une cessation d'emploi, d'une démission, d'un départ à la retraite, d'un décès ou d'une invalidité de longue durée, toutes les options sur les actions attribuées aux termes du régime d'options sur actions pour lesquelles les droits n'ont pas été acquis doivent faire l'objet d'une renonciation.

13. Rémunération fondée sur des actions (suite)

a) Rémunération fondée sur des actions réglée en titres de capitaux propres (suite)

Le 2 décembre 2019, un total de 563 500 options sur actions ont été attribuées à certains hauts dirigeants à un prix de 4,68 \$ par action ordinaire.

Le 3 décembre 2018, un total de 447 175 options sur actions ont été attribuées à certains hauts dirigeants à un prix de 5,58 \$ par action ordinaire.

La charge de rémunération est amortie sur le délai d'acquisition des droits sur les actions correspondantes visées par les options, et elle est constatée dans les charges administratives et de vente, avec un crédit compensatoire inscrit au surplus d'apport. La Société a comptabilisé une charge de 44 \$ pour le trimestre clos le 28 décembre 2019 (charge de 51 \$ pour le trimestre clos le 29 décembre 2018).

Le tableau suivant présente un sommaire du régime d'options sur actions en date du 28 décembre 2019.

Prix d'exercice par option	Nombre d'options en circulation au 28 septembre 2019	Options attribuées durant le trimestre	Options exercées durant le trimestre	Options ayant fait l'objet d'une renonciation durant le trimestre	Nombre d'options en circulation au 28 décembre 2019	Durée de vie résiduelle moyenne pondérée	Nombre d'options pouvant être exercées
4,59 \$	830 000	—	—	—	830 000	5,40	660 000
4,68 \$	—	563 500	—	—	563 500	9,93	—
5,58 \$	447 175	—	—	—	447 175	8,93	89 435
5,61 \$	80 000	—	—	—	80 000	2,23	80 000
6,23 \$	1 005 322	—	—	—	1 005 322	7,93	402 129
6,51 \$	360 000	—	—	—	360 000	6,94	216 000
	2 722 497	563 500	—	—	3 285 997	s. o.	1 447 564

Le nombre d'options en circulation détenues par les principaux dirigeants s'élevait à 2 665 997 au 28 décembre 2019 et à 2 102 497 au 28 septembre 2019 (se reporter à la note 15, « Principaux dirigeants »).

Les justes valeurs, aux dates d'évaluation, ont été déterminées à l'aide du modèle d'évaluation d'options Black-Scholes. La volatilité attendue est évaluée en tenant compte de la volatilité historique moyenne du prix des actions. Les données utilisées pour évaluer les justes valeurs des attributions dans le cadre des régimes de paiements fondés sur des actions au cours du premier trimestre de l'exercice 2020 sont les suivantes.

Total de la juste valeur des options	106 \$
Prix de l'action	4,81 \$
Prix d'exercice	4,68 \$
Volatilité attendue (volatilité moyenne pondérée)	15,984 % à 16,870 %
Durée de vie de l'option (durée de vie moyenne pondérée attendue)	de 4 à 6 ans
Dividendes attendus	7,48 %
Taux d'intérêt sans risque moyen pondéré (fondé sur les obligations d'État)	de 1,641 % à 1,660 %

13. Rémunération fondée sur des actions (suite)

b) Rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie

i) Droits à l'appréciation d'actions

La charge de rémunération est amortie sur le délai d'acquisition des droits sur les actions correspondantes visées par les options, et elle est constatée dans les charges administratives et de vente, un crédit compensatoire étant inscrit au passif. La Société a comptabilisé un profit de 4 \$ pour le trimestre clos le 28 décembre 2019 (profit de 1 \$ résultant de la variation de la juste valeur pour le trimestre clos le 29 décembre 2018). Au 28 décembre 2019, le passif lié aux droits à l'appréciation d'actions s'élevait à 4 \$ (8 \$ au 28 septembre 2019 et 9 \$ au 29 décembre 2018).

Le tableau suivant présente un sommaire du régime de droits à l'appréciation d'actions en date du 28 décembre 2019.

Prix par unité	Nombre de droits à l'appréciation d'actions en circulation au 28 septembre 2019	Droits à l'appréciation d'actions attribués durant le trimestre	Droits à l'appréciation d'actions exercés durant le trimestre	Droits à l'appréciation d'actions ayant fait l'objet d'une renonciation durant le trimestre	Droits à l'appréciation d'actions en circulation au 28 décembre 2019	Nombre de droits à l'appréciation d'actions pouvant être exercés
6,51 \$	125 000	—	—	—	125 000	75 000

Les justes valeurs, aux dates d'évaluations, ont été déterminées à l'aide du modèle d'évaluation d'options Black-Scholes. La volatilité attendue est évaluée en tenant compte de la volatilité historique moyenne du prix des actions. Les données utilisées pour évaluer les justes valeurs des droits à l'appréciation d'actions étaient les suivantes.

Droits à l'appréciation d'actions attribués le 5 décembre 2016	Date d'attribution	Évaluation en date du 28 décembre 2019
Total de la juste valeur des droits à l'appréciation d'actions	53 \$	4 \$
Prix de l'action	6,63 \$	4,90 \$
Prix d'exercice	6,51 \$	6,51 \$
Volatilité attendue (volatilité moyenne pondérée)	de 16,520 % à 18,670 %	de 15,049 % à 16,408 %
Durée de vie des options (durée de vie moyenne pondérée attendue)	de 2 à 6 ans	de 6 à 10 ans
Dividendes attendus	5,43 %	7,35 %
Taux d'intérêt sans risque moyen pondéré (fondé sur les obligations d'État)	de 0,740 % à 1,160 %	1,607 % à 1,621 %

La volatilité attendue reflète l'hypothèse à l'effet que la volatilité historique sur une période similaire à celle de la durée de vie des droits à l'appréciation d'actions est une indication des tendances à venir, ce qui peut ne pas nécessairement représenter l'issue réelle.

13. Rémunération fondée sur des actions (suite)

b) Rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie (suite)

ii) Unités d'actions liées à la performance (« UAP »)

Attribution pour l'exercice 2020

Le 2 décembre 2019, un total de 324 932 UAP ont été attribuées à certains hauts dirigeants. Les droits inhérents à ces UAP deviendront acquis à la fin du cycle de performance 2020-2022, en fonction de l'atteinte des cibles de rendement total pour l'actionnaire fixées par le comité des ressources humaines et de la rémunération et du conseil d'administration de la Société. À la fin d'un cycle de performance, le conseil d'administration de la Société déterminera, et seulement si des conditions financières figurant parmi les conditions d'acquisition, en même temps que la publication des résultats financiers et/ou d'exploitation de la Société pour l'exercice clos à la fin du cycle de performance, si les conditions d'acquisition des droits inhérents aux UAP attribués à un participant relativement à ce cycle de performance ont été remplies. En fonction du degré de réalisation des conditions d'acquisition, entre 0 % et 200 % des droits inhérents aux UAP deviendront acquis.

Le conseil d'administration de la Société peut, à sa discrétion, déterminer que la totalité ou une partie des droits inhérents aux UAP attribués à un participant dont les conditions n'ont pas été respectées seront acquis par ce participant.

La valeur du paiement à faire à chaque participant correspondra au produit des éléments suivants : le nombre d'UAP attribuées au participant dont les droits ont été acquis, multiplié par le cours de clôture moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires à la Bourse de Toronto (la « TSX ») pour les cinq jours de bourse qui précèdent immédiatement le jour où la Société aura versé la valeur au participant aux termes du régime d'UAP et cette date ne sera en aucun cas ultérieure au 31 décembre de la troisième année civile qui suit l'année civile au cours de laquelle les UAP ont été attribuées.

Les justes valeurs ont été établies à l'aide du modèle Monte Carlo. La juste valeur était de 64 \$ à la date d'attribution et de 51 \$ au 28 décembre 2019. Une charge de 4 \$ a été comptabilisée pour le trimestre clos le 28 décembre 2019 dans les charges administratives et de vente. Au 28 décembre 2019, le passif lié aux UAP s'élevait à 4 \$.

Attribution pour l'exercice 2019

Le 3 décembre 2018, un total de 290 448 UAP ont été attribuées par la Société. De plus, un total de 5 025 UAP (13 858 UAP au 28 septembre 2019) ont été attribuées à un prix moyen pondéré de 5,45 \$ l'action (5,76 \$ au 28 septembre 2019) par suite du versement du dividende au cours du trimestre, compte tenu du fait que les participants touchent également aux équivalents de dividendes sous forme d'UAP. Au 28 décembre 2019, 309 331 UAP étaient en circulation. Les droits inhérents à ces UAP deviendront acquis à la fin du cycle de performance 2019-2021.

13. Rémunération fondée sur des actions (suite)

b) Rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie (suite)

ii) Unités d'actions liées à la performance (« UAP ») (suite)

Les justes valeurs ont été établies à l'aide du modèle Monte Carlo. La juste valeur était de 308 \$ à la date d'attribution et de 13 \$ au 28 décembre 2019 (35 \$ au 28 septembre 2019). Un profit de 3 \$ a été comptabilisé pour le trimestre clos le 28 décembre 2019 (charge de 50 \$ au 29 décembre 2018) dans les charges administratives et de vente. Au 28 décembre 2019, le passif lié aux UAP s'élevait à 4 \$ (7 \$ au 28 septembre 2019 et 50 \$ au 29 décembre 2018).

Attribution pour l'exercice 2018

Le 4 décembre 2017, un total de 224 761 UAP ont été attribuées par la Société. De plus, un total de 29 700 UAP ont été attribuées à un prix moyen pondéré de 5,78 \$ l'action par suite des versements trimestriels des dividendes depuis l'émission initiale des actions, compte tenu du fait que les participants touchent également aux équivalents de dividendes sous forme d'UAP. Au 28 décembre 2019, 254 461 UAP étaient en circulation. Les droits inhérents à ces UAP deviendront acquis à la fin du cycle de performance 2018-2020.

Au 28 décembre 2019, la juste valeur était de néant (néant au 28 septembre 2019 et néant au 29 décembre 2018). Une charge de néant a été comptabilisée pour le trimestre clos le 28 décembre 2019 (néant au 29 décembre 2018) dans les charges administratives et de vente. Au 28 décembre 2019, le passif lié aux UAP s'élevait à néant (néant au 28 septembre 2019 et néant au 29 décembre 2018).

14. Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

	28 décembre 2019	29 décembre 2018	28 septembre 2019	29 septembre 2018
	\$	\$	\$	\$
Transactions sans effet de trésorerie				
Entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles incluses dans les fournisseurs et autres créditeurs	1 768	3 223	294	1 041

15. Principaux dirigeants

Les membres du conseil d'administration ainsi que le président et tous les vice-présidents, sont réputés être les principaux dirigeants de la Société. Le tableau suivant fait état de la charge de rémunération des principaux dirigeants.

	Pour les trimestres clos les	
	28 décembre 2019	29 décembre 2018
	\$	\$
Salaires et avantages à court terme	750	685
Allocations des membres du conseil d'administration	252	193
Avantages postérieurs à l'emploi	36	37
Rémunération fondée sur des actions	42	100
	1 080	1 015

16. Charges liées au personnel

	Pour les trimestres clos les	
	28 décembre 2019	29 décembre 2018
	\$	\$
Salaires et avantages du personnel	25 013	22 770
Charges liées aux régimes à prestations définies	1 355	1 136
Charges liées aux régimes à cotisations définies	898	754
Rémunération fondée sur des actions	41	100
	27 307	24 760

Les charges liées au personnel ont été constatées dans les états intermédiaires consolidés résumés non audités du résultat net et du résultat global et inscrites à l'actif dans les états intermédiaires consolidés résumés non audités de la situation financière de la façon suivante.

	Pour les trimestres clos les	
	28 décembre 2019	29 décembre 2018
	\$	\$
Coût des ventes	22 692	20 425
Charges administratives et de vente	4 182	3 855
Frais de distribution	384	382
	27 258	24 662
Immobilisations corporelles	49	98
	27 307	24 760

17. Informations sectorielles

La Société compte deux secteurs d'exploitation et à présenter, soit les secteurs du sucre et des produits de l'érable. La principale activité du secteur du sucre consiste à raffiner, emballer et commercialiser les produits du sucre. Le secteur des produits de l'érable transforme du sirop d'érable pur et fabrique des produits dérivés de l'érable. Les secteurs à présenter sont gérés de façon indépendante, puisqu'ils requièrent des technologies et des ressources financières différentes. La performance est évaluée en fonction des marges brutes et du résultat des activités d'exploitation des secteurs. Ces mesures sont incluses dans les rapports de gestion internes examinés par le président et chef de la direction de la Société, et la direction est d'avis que ces informations sont les plus pertinentes pour évaluer les résultats sectoriels.

Les transactions intervenues entre les secteurs à présenter comprennent les intérêts à recevoir (à payer) qui sont éliminés au moment de la consolidation.

	Pour le trimestre clos le 28 décembre 2019			
	Secteur du sucre	Secteur des produits de l'érable	Siège social et éliminations	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits	154 815	54 501	–	209 316
Coût des ventes	121 586	48 684	–	170 270
Marge brute	33 229	5 817	–	39 046
Amortissements	4 144	1 578	–	5 722
Résultat des activités d'exploitation	24 788	2 321	(358)	26 751
Entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles	2 964	2 859	–	5 823

	Pour le trimestre clos le 28 décembre 2019			
	Secteur du sucre	Secteur des produits de l'érable	Siège social et éliminations	Total
	\$	\$	\$	\$
Total des actifs	774 596	235 710	(165 490)	844 816
Total des passifs	(931 626)	(247 028)	625 221	(553 433)

17. Informations sectorielles (suite)

	Pour le trimestre clos le 29 décembre 2018			
	Secteur du sucre	Secteur des produits de l'érable	Siège social et éliminations	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits	151 139	54 883	—	206 022
Coût des ventes	121 787	49 686	—	171 473
Marge brute	29 352	5 197	—	34 549
Amortissements	3 491	1 290	—	4 781
Résultat des activités d'exploitation	21 406	1 892	(316)	22 982
Entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles	4 533	1 745	—	6 278

	Pour le trimestre clos le 29 décembre 2018			
	Secteur du sucre	Secteur des produits de l'érable	Siège social et éliminations	Total
	\$	\$	\$	\$
Total des actifs	765 327	262 947	(165 104)	863 170
Total des passifs	(917 447)	(220 021)	627 203	(510 265)

Les produits proviennent de clients situés dans les zones géographiques suivantes.

	Pour les trimestres clos les	
	28 décembre 2019	29 décembre 2018
	\$	\$
Canada	161 168	152 948
États-Unis	30 355	29 501
Europe	9 454	12 559
Autres	8 339	11 014
	209 316	206 022